



HO'OU LU LĀHUI
Regenerating Oceania
13th Festival of Pacific Arts & Culture
Hawai'i 2024

COMPTE RENDU DE LA REUNION POUR LE TREIZIEME FESTIVAL
DES ARTS DU PACIFIQUE (FestPAC)

LUNDI, 14 FÉVRIER 2022 À 15H00

VIA APPLICATION VIRTUELLE ZOOM: VIDÉO / AUDIO CONFERENCE

Les Commissaires présents :

Kalani Ka'anā'anā	-	Représentant du Ministère de Tourisme d'Hawaï (HTA)
Maenette Ah Nee-Benham	-	Représentant du Gouverneur
Snowbird Bento	-	Représentant de la Communauté
Māpuana de Silva	-	Représentant de la Communauté (arrivé à 15h10)
Sylvia Hussey	-	Représentant du Service des Affaires Hawaïennes
Jarrett Keohokālole	-	Représentant de la Présidente du Senat
Jamie Lum	-	Développement Économique et du Tourisme (DBEDT)
Richard Onishi	-	Représentant des Chambres des Députés d'Hawaï
Kēhaulani Pu'u	-	Représentant de la Ville et Comte d'Honolulu (arrivé à 13h03)

Les Invités :

Mamiko Carroll	-	Membre du Public
Maka Casson-Fisher	-	Ministère de Tourisme d'Hawaï
Eric Chang	-	Membre du Public
Lynn Martin Graton	-	Membre du Public
Ngahiraka Mason	-	Membre du Public
Monte McComber	-	Membre du Public
Aaron Salā	-	Directeur du Festival
Mālia Sanders	-	Association de l'hôtellerie Hawaïenne
Kanoe Takitani-Puahi	-	Association de l'hôtellerie Hawaïenne
Pris Texeira	-	Membre du Public
Margo Vitarelli	-	Membre du Public

Personnel :

Gregg Kinkley	-	Avocat General
Timothy Tiu	-	DBEDT
Scott Tome	-	DBEDT
Marlene Hiraoka	-	DBEDT

OUVERTURE DE LA SÉANCE

A 15h01, le chef de la commission Kalani Ka'anā'anā a accueilli toutes les personnes présentes via Zoom et Facebook Live et a procédé à l'appel nominal des commissaires : la présidente, Mme Ah Nee-Benham, Mme Hussey, M. Onishi, Mme Bento, Mme Lum, M. Keohokālole, Mme Pu'u.

Le chef de la commission a présenté Mme Bento pour présenter la wehena (ouverture) de la réunion d'aujourd'hui. Mme Bento a reconnu le jour comme la Saint-Valentin et a parlé de son histoire. Dans l'historique Hawai'i, c'était le moment de la clôture de la saison de Makahiki, une période de quatre mois au cours de laquelle les gens se réunissaient et se livraient à des activités telles que la construction *loko i'a* (viviers), *lo'i kalo* (tampons de taro), et d'autres projets d'infrastructure menés par la communauté. Elle a exprimé que Makahiki représentait l'abondance et est associé au moment du retour de Lono (dieu de la paix et de l'agriculture). Mme Bento a partagé que les kūpuna (anciens) consacraient du temps à recommencer, à nettoyer et à purifier. De la même manière, nos commissaires devraient y penser pendant la saison Makahiki et nous devrions tous être conscients de nos intentions en présentant FestPAC 2024 à Hawai'i.

Mme Bento a clôturé le wehena avec un oli (chant) qui était représentatif du partage avec l'intention de produire l'abondance. Le chef de la commission a remercié Mme Bento pour le wehena. À cette époque, il a reconnu le nouveau commissaire Kēhaulani Pu'u, qui assistait à sa première réunion aujourd'hui. Elle représentera la ville et le comté d'Honolulu au sein de la Commission et est directrice adjointe du Département des parcs et des loisirs. Le président a également reconnu que Mme de Silva s'était jointe à la réunion.

TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L'ORDRE

Le chef de la commission Ka'anā'anā a invité des membres du public à témoigner sur les points à l'ordre du jour. N'entendant rien, il passe au reste des points de l'ordre du jour.

APROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNION DU 10 JANVIER, 2022

Les procès-verbaux ont été distribués et examinés par les commissaires. Le chef de la commission demandé s'il y avait des commentaires ou des changements au procès-verbal. N'entendant rien, il a demandé qu'une motion soit présentée et celle-ci a été présentée par Mme Ah Nee-Benham, appuyée par Mme Hussey. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la motion d'approbation du procès-verbal du 10 janvier 2022 : Le chef de la commission Ka'anā'anā, Mlle. Ah Nee-Benham, Mlle. Bento, Mlle. Hussey, M. Keohokālole, M. Onishi, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, Mlle. Pu'u.

La motion est approuvée à l'unanimité.

RAPPORT SUR LES INTERACTIONS AUTORISÉES, CONFORMÉMENT À ACTE103, LOIS DE SESSION D'HAWAÏ 2021

Le chef de la commission Ka'anā'anā a signalé qu'aucune réunion sur les interactions autorisées n'a eu lieu depuis la dernière réunion de la Commission.

13^E FESTPAC – RAPPORT SUR LES PROCÉDURES CONVENUES DE LA FONDATION PA‘I

Le chef de la commission Ka‘anā‘anā a fourni des informations sur l'audit des finances dans le rapport sur les procédures convenues concernant le contrat précédent de l'État avec la Fondation PA‘I concernant le Festival des Arts et de la Culture du Pacifique 2020 (FestPAC). Le chef de la commission a noté que Mme Lum résumera les résultats du rapport et que les commissaires auront la possibilité de voter pour accepter le rapport sur les procédures convenues à la fin de la présentation de Mme Lum.

Mme Lum a expliqué que cette méthode de vérification était utilisée parce qu'elle était considérée comme rentable. Le Festival n'ayant pas eu lieu en 2020, il a été décidé que le contrat ne justifiait pas un audit complet. En tant que tel, la méthode d'audit des procédures convenues a été menée par Spire Hawai‘i LLP (Spire), un cabinet d'expertise comptable agréé.

Mme Lum a poursuivi en signalant que Spire avait examiné le PA‘I contrat, ainsi que toutes les factures et paiements qui ont été effectués. Les dépenses correspondaient aux dépenses approuvées par la Commission. Tous les fonds ont été dépensés comme indiqué et PA‘I a conservé ces fonds dans un compte séparé conformément au contrat. Aucun fonds n'a été restitué à l'État.

Mme Lum a résumé que, avec Spire, dix procédures ont été convenues pour examen. Ils ont d'abord revu les dossiers de PA‘I, les procès-verbaux des réunions de la Commission, rapports à la Commission et à la DBEDT. Il n'y a eu aucune exception à la procédure et Spire a présenté un rapport propre à DBEDT.

Le chef de la commission a reçu une motion pour accepter le rapport des procédures convenues. M. Onishi a proposé d'accepter le rapport et Mme Ah Nee-Benham a appuyé la motion. Une discussion s'est poursuivie avec Mme Ah Nee-Benham indiquant qu'elle avait été invitée à servir de représentante de la Commission lors de la présentation de Spire. Ils ont examiné 34 factures de plus de 1 000 \$ et elle a été impressionnée par la façon dont Spire a mené l'audit global. Mme Hussey demande quelles sont les procédures suivies par Spire concernant la paie administrative. Mme Lum a indiqué que Spire a tous les documents de travail en sa possession et que le DBEDT peut en demander l'accès. Mme Hussey a dit qu'elle pensait que cela valait la peine d'être examiné plus en détail parce que les dépenses d'administration et de main-d'œuvre contractuelle représentaient une si grande partie du montant global du contrat. Mme Lum a indiqué que les dépenses salariales correspondaient aux salaires de PA‘I qui faisaient partie du budget global du Festival approuvé par la Commission.

Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la motion d'accepter le rapport sur les procédures convenues préparé par Spire Hawai‘i LLP, en décembre 2021, concernant le cadre du contrat de la fondation PA‘I: le chef de la commission Ka‘anā‘anā, Mlle. Ah Nee-Benham, Mlle. Bento, Mlle. Hussey, M. Keohokālole, M. Onishi, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, Mlle. Pu‘u.

La motion est approuvée à l'unanimité.

RAPPORT DU DIRECTEUR DU FESTIVAL

Veillez vous référer au rapport des directeurs de festival (FD) inclus en pièce jointe au dossier du conseil d'administration de cette réunion pour plus de détails. FD Aaron Salā a préparé un rapport sur les développements depuis la dernière réunion de la Commission comme suit :

- Le Centre Est-Ouest (EWC) a offert un espace de bureau et un numéro de téléphone pour FestPAC 2024 dans le cadre d'une bourse EWC complémentaire pour le FD.
- Le Programme de développement des îles du Pacifique (PIDP), le programme artistique EWC et la Fondation d'État pour la culture et les arts (SFCA) ont tous offert une aide en personnel.
- Le FD a rencontré le président de l'Université d'Hawaï (UH), David Lassner, qui a affirmé son soutien à l'UH Mānoa (UHM) pour accueillir le Festival Village
- FD aimerait que le comité des sites commence à se réunir régulièrement pour des discussions/coordinations continues avec l'UHM. Native Hawaiian Hospitality Association (NaHHA) a créé un compte bancaire pour recevoir des contributions financières pour le Festival qui se poursuivra jusqu'en 2024.
- Le FD travaille sur un événement spécial qui se tiendra provisoirement en juin 2022 en tant qu'événement de collecte de fonds externe.
- Des partenariats et des relations intégrées commenceront à être présentés à la Commission pour les organisations qui ont affirmé leur soutien. L'EWC, l'UHM, le PIDP, la SFCA, la NaHHA et le Council for Native Hawaiian Advancement (CNHA) ont déjà promis leur soutien. Ces relations seront formalisées avec la Commission par le biais de futurs protocoles d'accord qui seront créés. Le DF a assuré aux commissaires qu'il obtiendrait l'approbation de la Commission avant de conclure tout protocole d'accord (MOU).
- Prévoit de socialiser un événement de collecte de fonds en juin 2022 autour du soutien au FestPAC 2024.
- FD présentera une stratégie initiale de collecte de fonds qui sera présentée au comité de développement. Il sera présenté à l'avenir à l'ensemble de la Commission.
- Le professeur Barbara Smith Endowment for the EWC Arts Program a engagé le compte de dépenses de la dotation pour le succès de FestPAC 2024.

Le FD a également annoncé que du 15 mai au 17 juillet, il y aura une exposition de photos du Pacific Gathering de FestPAC Guam 2016. L'exposition est un accord de coopération entre l'EWC et le National Endowment for the Arts. Il envisage que FestPAC 2024 fasse partie de l'exposition/présentation qui pourrait être un véhicule pour lancer l'événement de collecte de fonds qui se tiendra en juin.

Le DF a indiqué qu'il avait créé une adresse e-mail pour la boîte de réception générale de la correspondance du Festival et qu'il supprimerait temporairement le site Web et les comptes de médias sociaux et qu'il deviendrait inactif. Une page de destination sera temporairement mise en place pendant la refonte du site Web et l'élaboration d'une stratégie de médias sociaux mise à jour. Ces activités seront terminées en toute hâte.

Le chef de la commission a déclaré qu'il soutenait la suppression du site Web actuel de FestPAC ; cependant, il doit être dissocié de Strategies360, qui était l'ancien fournisseur qui hébergeait le site. Le chef de la commission a indiqué qu'il avait reçu tous les e-mails jusqu'à présent et qu'il souhaitait éviter le chaos à l'approche du Festival avec les communications des vendeurs, des bénévoles, des représentants des médias, etc.

Mme Ah Nee-Benham a demandé comment la Commission procéderait avec les plans proposés par le DF. Le chef de la commission a avisé qu'aucune action n'est nécessaire car il a été présenté sous forme de rapport. M. Kinkley a confirmé que puisque le DF fournissait une mise à jour opérationnelle, ces actions sont notées. Le DF pourrait poursuivre ses plans et ses activités sous sa propre autorité.

Le chef de la commission a demandé s'il y avait des préoccupations ou des questions dans le rapport du DF. N'entendant personne, le chef de la commission a conseillé au DF d'aller de l'avant comme il l'a signalé et, pour les réunions futures, d'informer le chef de la commission et Mme Sanders à l'avance si un point nécessite le vote de la Commission pour figurer à l'ordre du jour. M. Kinkley a en outre indiqué qu'il est également possible pour le DF d'inclure son rapport en pièce jointe à l'ordre du jour/au procès-verbal.

M. Onishi a soulevé la question de savoir si une motion devait être présentée pour accepter le rapport du DF. M. Kinkley a indiqué que les motions doivent être rédigées dans le procès-verbal et l'ordre du jour. Il suffirait de noter que le rapport du DF a été accepté par la Commission. Dans ce cas, l'acceptation générale du rapport FD a été faite par la Commission. À l'avenir, le rapport FD sera noté comme nécessitant une action dans l'ordre du jour.

CRÉATION DE NOUVEAUX COMITÉS POUR EXAMINER LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET LE CALENDRIER DE PROGRAMMATION DES COMMISSIONS

Le chef de la commission Ka'anā'anā est passé au point suivant de l'ordre du jour, qui était de créer deux nouveaux comités : (1) Comité de développement ; et (2) Comité du programme. Il aimerait officialiser ces deux comités, qui ne comprendraient pas plus de quatre membres.

Mme Ah Nee-Benham a mentionné que la collecte de fonds/amis est souvent discutée lors des réunions du Comité administratif (CA) et elle a proposé que le CA assume les tâches de développement de fonds. Elle a souligné que les sites et la programmation font partie intégrante des éléments de planification globaux.

Mme de Silva a commenté qu'une fois les lieux confirmés, serait-il encore nécessaire que ce comité existe? Le chef de la commission a indiqué qu'une fois les lieux sélectionnés, la fonction de programmation peut être incluse.

M. Onishi a fait remarquer qu'au fur et à mesure que des programmes sont élaborés, des demandes devraient être présentées à la Commission pour déterminer si le programme ou l'activité devrait faire partie du FestPAC ou non. La programmation et les lieux doivent être considérés ensemble puisque la compréhension des besoins du programme ou de l'activité nécessitera de l'assigner à un lieu respectif.

Mme Ah Nee-Benham a souligné que, même si le CA assumera la fonction de collecte de fonds/d'amis, cela n'empêche pas d'autres membres d'aider à la collecte de fonds et d'amis. Le chef de la commission a rappelé aux commissaires qu'en vertu de la loi 103, les membres ont la possibilité de se réunir en dehors du comité tant que le contenu de la discussion est signalé en tant que PIG lors d'une réunion mensuelle régulière de la Commission.

Mme Bento demande s'il serait possible pour les commissaires de passer d'un comité à un autre. Le chef de la commission a confirmé que tant que le comité reste dans un cadre prévu par la loi, les membres peuvent passer d'un comité à l'autre. Mme Hussey demande si chaque membre est tenu de faire partie d'un comité. Elle a noté que, selon Mme Bento, elle pourrait se joindre au CA et quelqu'un d'autre pourrait se joindre au comité VC/Programmation. Mme Lum a indiqué qu'elle était d'accord avec Mme Hussey.

Le chef de la commission a recommandé que la portée des comités précédents soit élargie comme suit : Comité d'administration/de développement ; et Comité des lieux/de la programmation.

M. Onishi a présenté une motion pour que le CA inclue le développement et que le VC inclue la programmation, et elle a été appuyée par Mme de Silva. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la motion visant à combiner le CA avec le développement et le VC avec la programmation : Le chef de la commission Ka'anā'anā, Mlle. Ah Nee-Benham, Mlle. Bento, Mlle. Hussey, M. Keohokālole, M. Onishi, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, Mlle. Pu'u.

La motion est approuvée à l'unanimité. Le chef de la commission a demandé que le DF se coordonne avec ces deux comités et rende compte des résultats lors de la prochaine réunion de la Commission.

TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L'ORDRE

Le chef de la commission Ka'anā'anā a invité le public à offrir à nouveau des commentaires. Le président remercie les membres du public qui ont assisté aux réunions de la Commission. N'entendant rien, il passa aux annonces.

ANNONCES

Le chef de la commission Ka'anā'anā a indiqué que dans le cadre de la loi 220, l'inclusion de l'hébergement du public avec un espace de réunion a été reportée au 28 février 2022. Pour la réunion de mars 2022, l'espace de réunion public sera dans la salle 436 du Bâtiment du Musée d'art de l'État d'Hawaï'i.

Le chef de la commission a également annoncé qu'il demandait qu'un vice-président soit choisi au cas où il ne serait pas en mesure d'assister à une réunion.

PROCHAINE RÉUNION – 14 MARS 2022

La prochaine réunion de la Commission FestPAC est confirmée pour le lundi 14 mars 2022, à 15h00. Mme de Silva a demandé si la réunion se déroulerait virtuellement. Le chef de la

commission confirmé qu'il s'agira d'une réunion virtuelle avec un espace de réunion public supplémentaire situé au 4e étage du Bâtiment du musée d'art de l'État d'Hawai'i.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le chef de la commission Ka'anā'anā a ajournée la séance à 15h52.

Remerciement,



Kalani Ka'anā'anā
Chef de la Commission

03/08/2022

Date